



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Grenoble, le 1 septembre 2020

.....
.....
.....

à

M.....
S/c du chef d'établissement
Lycée

Rectorat

Conseiller ASH
Réf N°IR/CG-2018-2019-

Affaire suivie par
Isabelle Ranchy

Téléphone
04 76 74 74 57
Mél :

Ce.ash@ac-grenoble.fr

Adresse postale
7, place Bir-Hakeim
CS 81065
Grenoble cedex

Adresse des bureaux
Services rectoraux
c/o CANOPE
11, avenue Général
Champon
38031 Grenoble-cedex

Objet : Lettre de mission 2020-2021 – Coordonnateur ULIS Lycée.

Réf : *Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré NOR : MENE1504950C*
Circulaire n° 2015-129 du 21-8-2015 MENESR - DGESCO A1-3
Parcours Avenir : Scolarisation des élèves en situation de handicap
NOR: MENE 1612034C - MENESR - DGESCO A1-3 – MASS
Circulaire n° 2016-117 du 8-8-2016
Parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.

Le coordonnateur ULIS Lycée est un enseignant spécialisé du second degré **titulaire du CAPPEI qui bénéficie d'une décharge d'enseignement** pour exercer ses missions de coordination, sous la responsabilité de l'IEN ASH.

Le coordinateur ULIS Lycée est nommé sur un lycée du bassin dit « tête de réseau ». La plateforme ULIS Lycée comprend tous les lycées public, privé et agricole du bassin.

NOM Prénom	Lycée tête de réseau	Plateforme : liste des établissements
XXXX xxxx @ac-grenoble.fr	Lycée	LP..... LP..... LPO LP ... LP

Missions :

Les missions du coordonnateur ULIS Lycée s'organisent sur trois temps :

- Projet d'orientation post ULIS Collège
- Suivi de scolarisation des jeunes d'ULIS lycée dont aménagement et examens
- Projet d'orientation post ULIS Lycée : premier emploi et suivi cohorte sur 3 ans

1. Temps d'orientation en sortie d'ULIS Collège : projet d'orientation

Φ Contribuer à la préparation du projet d'orientation post ULIS Collège des élèves sortants

Le coordonnateur ULIS Lycée contribue avec les équipes pédagogiques des ULIS Collège de son territoire à l'élaboration des projets de sortie des collégiens nés en 2005 (n) et 2004 (n+1). Il est rappelé que chaque élève doit formuler au moins 2 vœux «public» pour bénéficier de la bonification Afelnet.

Présentation de l'ULIS Lycée plateforme et de l'offre de formation sur le bassin et le département : réunion plénière, réunion sur site ...

- Participation aux PPO et ESS consacrés à l'orientation des élèves sortant
- Rencontre et contacts des parents à la demande
- Aide à la réalisation des mini-stages en Lycée et à la visite du médecin de l'EN
- Préparation des dossiers en vue de la commission Bonification AFELNET, début juin
- Actualisation de la synthèse « Tableau des sortants ULIS Collège »
- Actualisation de la veille « Offre de formation post collège, par territoire »

2. Temps de scolarisation sous statut ULIS Lycée : aménagements pédagogiques, examens

Φ Assurer un suivi personnalisé de chaque élève sous statut ULIS Lycée

Le coordonnateur partage son expertise avec le chef d'établissement et ses équipes pédagogique et médico-sociale au service d'une scolarisation réussie de chaque élève :

- Présence et contribution aux réunions d'ESS et aux réunions d'équipe éducative le cas échéant.
- Réunions supplémentaires à la demande du chef d'établissement de l'élève
- Les apprentissages
- Rencontre avec l'élève : échanges, ses points forts/faibles, ses interrogations, ses besoins
- Rencontre avec le Professeur Principal, l'équipe pédagogique de professeurs d'enseignements généraux et/ou professionnels, l'équipe médico-sociale
- Observation de l'élève en cours, classe/atelier, rôle de l'AESH, du Matériel Pédagogique Adapté pour développer son autonomie
- Rencontre avec la famille
- Les examens (E3C et examens)
- Information à l'équipe pédagogique concernant les aménagements d'examens, les différentes formes de validation
- Réflexion continue quant à l'engagement examen complet et/ou attestation de compétences
- Réflexion sur la posture de l'AESH lors des examens, l'usage de l'ordinateur...

3. Temps d'orientation post ULIS Lycée: premier emploi & suivi à + 3 ans

Φ Assurer un suivi des situations Post Lycée de chaque élève, formation & emploi

- Transition Ecole Emploi de chaque élève sortant
- Co-constitution d'un réseau de partenaire: CAP Emploi, AGEFIPH, chargé d'insertion MDPH, liens avec Services et Instituts médico sociaux, réseaux Entreprises Adaptées, ESAT...
- Suivi trimestriel à n+1 : rentrée janvier et fin d'année scolaire
- Suivi annuel en n+2 et n+3 des cohortes d'élèves

Mission départementale :

Chaque coordonnateur est chargé **d'une mission synthèse au plan départemental** :

- Tableau de bord des élèves accompagnés par le dispositif ULIS Lycée
- Tableau des sortants ULIS Collège : Préparation des dossiers en vue de la commission Bonification AFELNET, début juin
- Actualisation de la veille Offre de formation post collège, par territoire
- Suivi des situations Post Lycée
- ...

Mission départementale confiée en 2020/2021 :

Rapport d'activité :

Un rapport d'activité individuel et/ou collectif est attendu en fin d'exercice, en Juillet 2021.

Déplacements :

Le coordonnateur ULIS Lycée plateforme est amené à se déplacer sur chacun des établissements scolaires de son territoire, selon son organisation propre et peut être amené à se rendre à des réunions de travail, au plan départemental, sur l'initiative de l'IEN ASH.

Pour ce faire, il est souhaitable que la journée du jeudi soit consacrée au temps de décharge au service des missions de coordination ULIS Lycée.

Enveloppe allouée « déplacement - véhicule personnel » sur serveur chorus DT

Signature du DASEN Signature du Chef d'établissement

Signature du coordonnateur ULIS